



La Municipalité de  
**SAINTE-CHRISTINE**

646, 1<sup>er</sup> Rang  
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

ste-christine.com

Tél. : 819 858-2828

Fax : 819 858-9911

**EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Séance ordinaire du conseil tenue le 14 avril 2020

063-04-2020

**Séance du conseil à huis clos et à distance**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence (Zoom);

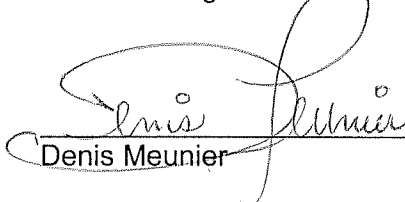
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Chabot

et résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence (Zoom).

Par ailleurs, la municipalité publie un avis, sur son site Internet et sa page Facebook informant la population que le conseil va siéger à huis clos et que le public ne sera pas admis au cours des prochaines séances et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

  
Denis Meunier

Le maire,

  
Jean-Marc Ménard